



## **Renouvellement / prolongation du Carnet pour l'Union Douanière d'Afrique Australe (Afrique du Sud, Namibie, Botswana, Lesotho et Swaziland)**

Dans le cas où votre voyage dépasserait la durée d'une année, le véhicule doit être exporté de l'Union Douanière d'Afrique Australe (UDAA) avant l'échéance du Carnet de Passages. Si le véhicule n'est pas ré-exporté du territoire, cela nécessite une prolongation du Carnet au sein de l'Union qui n'est accordé qu'à certaines conditions.

Veillez s'il vous plaît vous y prendre à temps pour une demande de prolongation. La procédure doit se terminer avant l'échéance du Carnet afin d'éviter toute réclamation des autorités douanières sud-africaines. Nous attirons votre attention sur le fait que le traitement de réclamation peut engendrer des coûts supplémentaires qui seront à votre charge.

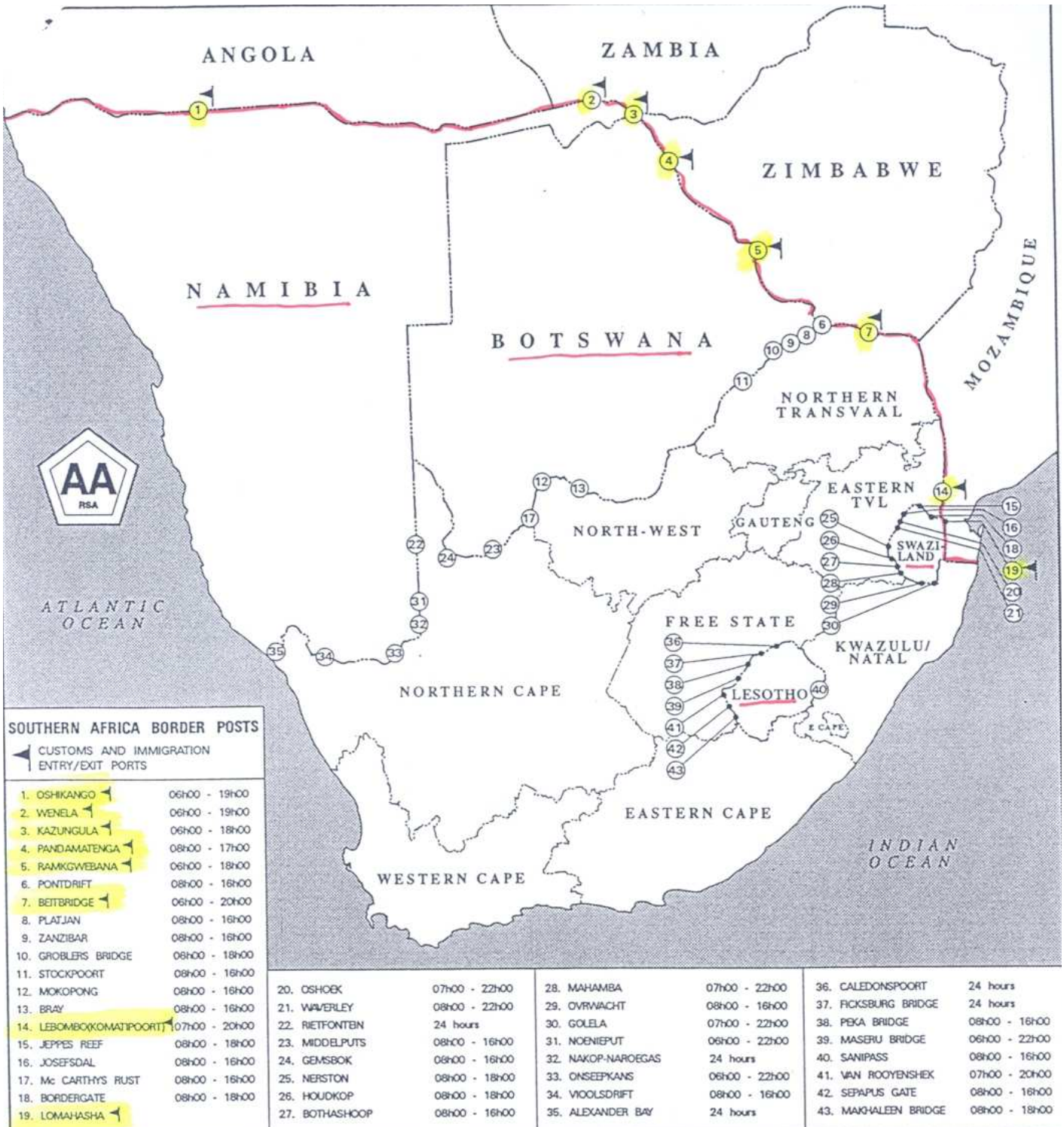
### **Reconduction de la validité du Carnet de Passages en quittant l'Union Douanière d'Afrique Australe**

Avant de quitter l'UDAA, vous devez être en possession d'un nouveau Carnet qu'il faut commander à temps auprès du TCS à l'aide du formulaire de renouvellement. Après réception du formulaire et du paiement des frais d'émission et d'envoi, nous émettons le nouveau Carnet.

Lorsque vous quittez l'UDAA, l'ancien Carnet doit être timbré. Avec le nouveau, vous pouvez vous rendre au Zimbabwe, en Zambie ou au Mozambique. Veuillez vous assurer que vous recevez le timbre d'entrée! (Souvent il y a des problèmes lors de l'entrée en Mozambique car le Carnet n'est pas obligatoire dans ce pays.) Ensuite, vous retournez dans l'UDAA et présentez pour l'entrée le nouveau Carnet. Le séjour se prolonge ainsi d'une année.

Ensuite, il faut faire parvenir au TCS l'ancien Carnet avec une photocopie de la première page timbrée du nouveau Carnet.

La sortie de l'UDAA est uniquement possible aux postes de frontière officiels marqués en jaune sur la carte suivante, ainsi qu'au ports de Walvisbay, Swakopmund, Le Cap, Port Elizabeth, East London, Durban et Richards Bay ou aux aéroports internationaux.



**Prolongation du Carnet par le club automobile sud-africain (AASA)**

S'il ne vous est pas possible de ré-exporter le véhicule du territoire de l'UDAA, une prolongation peut être demandée auprès du club automobile sud-africain (AASA). La prolongation peut se faire qu'une seule fois pour max. une année.

Une prolongation nécessite l'autorisation des douanes. Cette autorisation n'est accordée qu'exceptionnellement et doit être demandée auprès de l'AASA env. 4 à 6 semaines avant l'échéance du Carnet.

La demande se fait à l'aide du formulaire ci-joint qui doit être envoyé à l'AASA par fax avec une copie du Carnet et du passeport.

Automobile Association of South Africa Travel Services - Att. Bokang Seroka Denis Paxton House Kyalami Grand Prix Circuit Allandale Road Midrand 1685	POST AN FOLGENGE ANSCHRIFT: Automobile Association of South Africa Travel Services – Att. Bokang Seroka Denis Paxton House – Midrand P.O. Box 596 Johannesburg 2000
--	--

Veillez aussi consulter: <http://www.aa.co.za/content/454/carnet-de-passages/>

## APPLICATION TO SUBSTITUTE CARNET DE PASSAGE EN DOUANE

Name: \_\_\_\_\_ Residential address: \_\_\_\_\_  
SA Tel No: \_\_\_\_\_ (country where citizenship / permanent residency is held)  
Cell No: \_\_\_\_\_  
E-mail: \_\_\_\_\_  
Fax No: \_\_\_\_\_

Status in SA (Tick applicable block ):

- Applying for permanent residency  
 Tourist  
 Work Permit

Carnet De Passage No: \_\_\_\_\_

Vehicle Registration No: \_\_\_\_\_

Valid until: \_\_\_\_\_

Issued by: \_\_\_\_\_

How long has the vehicle been in South Africa? \_\_\_\_\_

Date when vehicle will be exported: \_\_\_\_\_

State the reason why vehicle has not been exported from South Africa (Namibia, Botswana, Lesotho or Swaziland)

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

### Payment in respect of substitution fee:

Credit Card No: \_\_\_\_\_

Expiry Date: \_\_\_\_\_

CVV No: \_\_\_\_\_

(last three digits on the back of the card):

### Please send my Carnet/s via:

Courier  Registered Mail

Please tick appropriate box :

Back to me  My club

### By Courier

Local Courier Fee: R120.00

*For International Courier Fee pricing please contact us on +27 11 799 1040 to verify price*

Address where to courier my NEW Carnet:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

I hereby confirm that all information given is true and correct. I also understand, that should the application be declined, I will have no option but to export the vehicle from South Africa or any of the common customs area (Namibia, Botswana, Lesotho & Swaziland). If permanent residency comes through, I will regularize the permanent importation thereof and bring import duties on account.

\_\_\_\_\_  
SIGNATURE

\_\_\_\_\_  
DATE

